

AFFAIRE N° 39/14. - Compte financier du COMITE des FETES
pour l'exercice de 1970.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande d'approuver le compte financier du COMITE des FETES, présenté par le Trésorier, pour l'Exercice de 1970, qui s'établit comme suit :

EN RECETTES :

- Solde créditeur au 26/2/70	771 105 Frs
- Recettes Fête des Mères	130 000 Frs
- Recettes Eric VINCENT	58 700 Frs
- Recettes billets du Festival	28 600 Frs
- Subvention de la Commune	8 000 000 Frs
- Subventions complémentaires	6 500 000 Frs
- Subvention du P.A.S.O	1 016 540 Frs
- Subvention Jeunesse et Sports	550 000 Frs
- Location de tréteaux	191 050 Frs
- Recettes Semaine Commerciale	12 360 445 Frs
	<hr/>
	29 606 440 Frs

EN DEPENSES :

- Réceptions	2 466 840 Frs
- Subvention Club Sportif de Saint-Denis	600 000 Frs
- Prêt C.S.S.D	150 000 Frs
- Subvention A.S.C.D	200 000 Frs
- Eric VINCENT	391 417 Frs
- Publicité	516 139 Frs
- Transports d'enfants	907 450 Frs
- Fête du 1er Mai	192 550 Frs
- Colonie de Vacances	3 949 802 Frs
- Cadeaux Fête des Mères et Fête des Pères	189 145 Frs
- Exposition de Saint-Pierre	134 644 Frs
- Arbres de Noël	2 327 739 Frs
- Matériel	2 030 527 Frs
- Semaine Commerciale	15 550 187 Frs
	<hr/>
	29 606 440 Frs

Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

In
le 3 Mars 1971
le Secrétaire Général
signé : H. Trellu

Une copie certifiée conforme
le Directeur des Affaires Financières
M. C. Alarcon